
L'Algérie, un an après l'élection de Liamine Zeroual

Ahmed Rouadjia

Comment se présente la situation en Algérie et quelles perspectives se dessinent à l'horizon politique ? Pour tenter d'y répondre, un coup d'oeil rétrospectif est nécessaire.

Il y a un an, le 16 novembre 1995, le président sortant Liamine Zeroual, avait obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour du scrutin présidentiel, en recueillant sous son nom 68,54 %. Le taux de participation annoncé par le ministre de l'intérieur s'établissait à 74,92% pour le territoire algérien face à 67, 01% en France. Au total, 11 965 280 personnes avaient ainsi accompli « leur devoir civique » sur un total de 15 965 364 inscrits. Liamine Zeroual devançait, dans l'ordre, Mahfoudh Nahnah, président du Mouvement de la société islamique (Hamas), Saïd Sadi, secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), et Nourredine Boukrouh, président du Parti du renouveau algérien (PRA), de sensibilité également islamiste, mais d'obédience local; il se recommande de la pensée de Malek Bennabi.

Mais quelques «libres» qu'elles fussent, ces élections ne s'étaient pas déroulées dans un climat dépourvu de sérénité. Les groupes islamiques armés avaient promis des représailles sanglantes à ceux qui se rendraient aux urnes, et c'était donc dans un pays quadrillé par trois cent cinquante mille soldats tenus sur le qui vive que les Algériens avaient voté... Les écoles où étaient installés les bureaux de vote étaient surveillées par des « ninjas », troupes d'élite anti-guérilla, cagoulés de noir, et épaulés par des parachutistes ; espacés de dix mètres, ces soldats faisaient des rondes incessantes, les doigts sur la détente. Telle fut l'atmosphère dans laquelle s'était déroulé ce scrutin « libre et démocratique ».

N'empêche : le président «sortant» a été élu à une écrasante majorité. C'est un fait indiscutable. Reste à expliquer l'énigme de la victoire d'un homme qui a été initialement coopté par ses pairs de l'armée à la tête de l'État, et peu connu de la population. A -t-il séduit les Algériens par son «programme »de campagne électorale, par la force de conviction de ses

Hiver 1996-1997

arguments politiques ou, encore, par sa stature de chef d'État ? Liamine Zeroual qui ne possède aucune de ces qualités a reçu, de fait, les suffrages du peuple pour une seule raison : il est le seul à détenir la force coercitive qui pourrait rétablir envers et contre tous la paix civile. La paix et l'ordre vaudraient mieux qu'une démocratie ou une République islamique génératrice de violences et de meurtres. Tant que les islamistes étaient au faite de leur puissance, entre 1988 et 1990, les coeurs et les esprits de la majorité des algériens penchaient vers eux, et c'était sur eux qu'ils reportaient leur espoir de parousie. Or, aujourd'hui, les islamistes ont perdu cette force qui est en même une perte de leur crédibilité. Ils étaient le parti qui pourraient les venger contre l'État -FLN honni; ils sont aujourd'hui la cause directe et indirecte de la violence et de la contre-violence de l'État.

L'État algérien se révèle comme l'un des meilleurs psychologues des États totalitaires du Tiers-Monde. Il a étudié jusqu'à une connaissance parfaite le fonctionnement psychologique des foules. Il sait que seul le dépositaire de la force, dans l'imaginaire social algérien, peut inspirer davantage de crainte et de crédibilité que ceux qui en sont dépourvus. Un pouvoir, fût-il fondé sur l'injustice et l'arbitraire, est préférable à un pouvoir laxiste, mais qui favorise l'insécurité et le désordre. Ce qu'attendaient les électeurs de Zeroual, ce n'était donc pas «la démocratie», mais le rétablissement de l'ordre et de la sécurité, quitte à renier leurs convictions ou sympathies idéologiques initiales (islamistes, démocratiques...). Une autre idée se trouve intimement associée à la force perçue comme facteur d'ordre et de protection : c'est celle de l'unité de la nation. Une guerre civile permanente pourrait la disloquer et y amènerait les ennemis extérieurs . La France ne pourrait-elle pas être tentée d'y revenir. Et le Maroc, ne pourrait-il pas profiter de la confusion pour accélérer la décomposition de l'Algérie? Ne vaut-il pas mieux vivre entre « frères » et s'accepter avec ses défauts, ses qualités, ses corruptions et ses corrompus, plutôt que de se déchirer pour des idéologies importées « d'Est ou d'Ouest » ?

C'est cette psychologie élémentaire qu'informe une bonne dose de nationalisme affectif et apolitique qui explique la victoire de Zeroual. La lassitude et la peur de l'insécurité y sont pour beaucoup aussi.

La promesse de rétablir la sécurité et l'ordre ont été donc déterminantes dans le choix opéré par les Algériens lors de ce scrutin. D'ailleurs un mois et demi environ après sa victoire, Zeroual avait prononcé un long discours en présence des Walis (préfets) dans lequel il promettait à nouveau « La consolidation de l'autorité de l'État à travers tout le territoire national »¹ et «l' éradication » du terrorisme. A ce propos, en est-il parvenu? Rien n'est moins sûr. Pourtant depuis juillet 1992, les officiels ne cessent de répéter à l'envi que le terrorisme serait bientôt « éradiquer ». Il ne l'a pas été; il redouble d'hardiesse et d'agressivité. En dépit de tout, on continue à soutenir contre toute évidence qu'il n'existe plus désormais qu'un terrorisme « résiduel », et comme pour le démentir, ce dernier réagit par des attaques sanglantes. De part et d'autre, les morts, quotidiennement, tombent par chapelets. Avec les milices d'autodéfenses, appelées « milices patriotes » que le pouvoir a armées, l'Algérie s'est

transformée en autant de camps retranchés.

Dialogue national et blocage politique

La situation politique est totalement bloquée; il n'y a aucune perspective de sortie de cette guerre civile absurde, inutile. Le pouvoir en est à sa seconde « phase du dialogue nationale » avec les partis d'opposition où le FIS est exclu. Que leur demande-t-il au juste ? De le soutenir ou d'accepter son projet de re-consolidation de l'État afin « d'éradiquer » le terrorisme. Que répondent la nébuleuse des partis ? Ceci : que l'on prenne en considération totalement ou en partie du programme politique que chacun défend. Hamas, RCD et PRA, qui ont pris part aux élections présidentielles de novembre, critiquent certes le pouvoir, mais demeurent farouchement hostiles, comme ce dernier, à la coalition de partis d'opposition dite de Rome (FLN, FFS, FIS, MDA, le Parti des travailleurs...) qui s'était réunie sous l'égide de la communauté de Sant'Egidio le 13 janvier 1995 et qui a abouti à « la plate forme pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne ». Dénoncée violemment par le pouvoir et ses associés sous le double prétexte qu'elle s'était réunie sous le patronage de « l'étranger », et acceptée de s'adjoindre le FIS dissous, cette coalition n'est pas pour autant exclue du « dialogue national ». Elle est, au contraire, constamment invitée à se joindre à la table de négociation, sous réserve d'avaliser les présupposées politiques et « sécuritaires » du régime.

Le 6 avril 1996, le président Liamine Zeroual débute ses consultations avec les partis politiques en vue d'un « dialogue national »; il reçoit, à cette occasion, plusieurs partis signataires de la plate-forme de Rome, dont le FFS, qui lui a présenté par l'entremise de son secrétaire général, Seddik Debaïli, l'idée d'« un manifeste contre la violence » et demandé que le dialogue soit accompagné de mesures de clémence, comme la libération des détenus d'opinion et la levée des entraves mises aux activités des partis de l'opposition.

Bien que le FIS ait vu au lendemain de son élection à la magistrature suprême un « interlocuteur valable » et qu'il ait salué en lui l'homme capable d'apaisement, le président Liamine Zeroual n'a pas hésité à l'exclure de ce dialogue. Pour lui, tout comme pour les militaires qui l'ont porté sur les fonts baptismaux, ce parti est mort politiquement et militairement. Il se serait, en outre, discrédité par le terrorisme qu'il mènerait. Il ne différerait en rien des autres groupes islamiques armés qui ensanglantent l'Algérie. C'est pourquoi, un « État de droit » digne de ce nom ne saurait traiter avec des criminels qui s'en prennent aux innocents. Réhabiliter le FIS, ce serait lui reconnaître une représentation politique qu'il n'en n'aurait jamais eue. Et que lui répond ce dernier ? Qu'il n'y aura jamais « une solution politique globale » tant qu'il demeure exclu du règlement de la crise; qu'il n'est pas un parti terroriste et irresponsable, mais une formation politique avec laquelle le pouvoir doit compter. Le

Hiver 1996-1997

FIS ou ce qu'il en reste fait valoir son sens de responsabilité et son souci de contribuer à l'arrêt de la violence, à condition que l'État renonce à son option « éradicatrice » et qu'il fasse amende honorable.

Le FIS qui a remporté pacifiquement et légalement les élections législatives de 1991, a été violenté, dissous, ses militants déportés, tués ou contraints à l'exil. Cependant, il demeure ouvert au dialogue, à la réconciliation.

La lettre « ouverte » envoyée par Rabah Kébir, président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger et rendu publique à Bonn, à Liamine Zeroual, témoin de cette volonté conciliatrice. Dans cette lettre, Rabah Kébir s'appuie essentiellement sur la volonté exprimée, à de multiples reprises, par le pouvoir de poursuivre le dialogue national sans aucune « exclusive » ainsi que sur la promesse électorale de Zeroual d'être le président de « tous les Algériens. » Le ton de la missive de Rabah Kébir marque tout à la fois la modération et la reconnaissance de la légitimité de Zeroual fraîchement consacré par les urnes. : « Monsieur le président ..., Nous estimons, écrit le représentant du FIS, que le soutien populaire dont vous avez bénéficié peut constituer pour le pouvoir et l'opposition, une grande opportunité susceptible de dépasser les obstacles qui ont empêché jusqu'ici le dialogue national d'atteindre ses objectifs de retour à la paix, aux libertés et à l'entente. »² A ces offres de paix, le pouvoir continue de répondre négativement, et croit y déceler les symptômes d'un FIS aux abois, à bout de souffle, et non comme une formation politique encore susceptible d'influer sur le cours des mouvements armés. Le rejet des offres de paix du FIS se justifie par la volonté du pouvoir de maintenir des foyers terroristes afin de renvoyer aux calendes grecques l'instauration d'un véritable pluralisme politique, et surtout pour faire de la priorité de « l'éradication » le point de ralliement de toutes les formations politiques. Celles-ci sont sommées de choisir entre le pouvoir et les islamistes (FIS et GIA confondus). L'effacement de ces derniers de l'espace politique et imaginaire fait partie, aux yeux du régime, de la marche vers « la démocratie » et la réconciliation nationale.

Aussi, le dialogue que le pouvoir encourage suppose-t-il l'engagement de tous les partis légaux à ses côtés pour venir à bout des groupes islamiques armés dont il multiplie, par ses actions de représailles contre les civiles, les effectifs, et en redouble la pugnacité. C'est dans cette perspective que s'inscrit le dialogue d'entente nationale. En juillet 1996, le président Zeroual relance la « seconde phase du dialogue national » et propose un programme de réformes « pour mettre fin à la violence. » Pour leur mise en œuvre, Liamine Zeroual propose aux partis de mettre sur pied des commissions qui se joindront aux commissions officielles pour préparer le projet de la révision constitutionnelle, déjà opérée en février 1989 par le président Chadli, mais que les militaires avaient accusé de l'avoir taillée à la mesure de « ses ambitions personnelles ». Soumet à quelques 199 personnalités et chefs de partis, ce programme aurait, selon la présidence de la République, recueilli 58% des réponses favorables. Si les trois formations qui se sont présentées à l'élection présidentielle du 16 novembre (HAMAS, RCD, PRA) et même l'Alliance nationale

républicaine (ANR) de Redha Malek, l'ancien premier ministre, pourtant évincé de la course à la présidence par la commission nationale, l'avaient accepté, la coalition «romaine», quant à elle, l'avait rejeté en bloc. Pour celle-ci, la révision de la constitution ne pouvait se faire qu'après la tenue des législatives, prévues dans le courant du premier semestre de 1997.

Amendement constitutionnel et élections législatives

Fidèle à lui-même, le pouvoir tient ses promesses et les échéances qu'il avait fixées il y a plus d'un an : les algériens seront appelés à se prononcer , par référendum, le 28 novembre 1996, sur quatre amendements principaux de la Constitution déjà amendée en 1989, ainsi que sur la tenue des législatives qui devra avoir lieu «avant la fin du premier semestre» de 1997.³ Comme lors de sa campagne électorale de 1995, le président Liamine Zeroual promis aussi que l'État « prendra toutes les mesures nécessaires pour permettre au peuple d'exprimer son choix en toute liberté, sérénité et transparence », langage en tous points identique à celui martelé lors des élections et des référendums organisés du temps du parti et de son candidat uniques. Le discours du président et les commentaires des médias permettent de lever un coin de voile sur les intentions du chef de l'État à propos de la révision constitutionnelle : les partis religieux, y compris ceux qui ont toujours applaudis et flirtés avec le pouvoir, seront interdits, puisque l'islam restera inscrit religion d'État. Ce projet a suscité d'ores et déjà des mécontents, et jusque parmi les amis et les associés du pouvoir (HAMAS, PRA, ENNAHDA...) qui n'ont guère apprécié l'interdiction qui pourrait les frapper en tant que partis religieux. Cela ne risque-t-il pas de gonfler, à l'avenir, les effectifs de mécontents, et qui sait, le nombre de candidat à la lutte armée? Les partis démocratiques ne sont pas en reste. Ils rejettent ce projet d'amendement constitutionnel en lequel le FFS ne voit rien d'autre qu'un procédé « *destiné à instaurer une dictature constitutionnelle* ».

Comme on le voit, la perspective d'une réconciliation nationale, semble s'éloigner, et plus que jamais ; quant à « l'indispensable retour au dialogue démocratique»⁴ que certains appellent de leurs vœux, il relève en fait plus d'un romantisme naïf que d'une connaissance véritable des joueurs et des enjeux qui s'affrontent sur la scène politique algérienne. Ce n'est pas autour de la démocratie que se heurtent les prétentions des antagonistes; que se sacrifient des milliers de vie humaine, et que flambent les champs, les usines, et les écoles. C'est autour de la passion du pouvoir qu'attisent l'obsession de la conservation à tout prix des privilèges acquis par les uns, les frustrations et la haine de vengeance accumulées par les autres...

Mais cette violence et ce blocage politique n'empêchent pas l'économie de suivre sa marche. Si les entreprises industrielles d'État ne fonctionnent

qu'à 30% à peine de leurs capacités,⁵ les affairistes et intermédiaires, eux, fonctionnent à 300 % au dessus de leurs capacités réelles; ils sont suivis par le secteur pétrolier et gazier. La restructuration industrielle, c'est-à-dire la privatisation et l'introduction de l'économie du marché, favorisent essentiellement les affairistes, les spéculateurs et les gros intermédiaires qui jettent leur dévolu sur l'agro alimentaire et l'importation des pièces détachées. Ce faisant, ils tuent ce qui reste d'industrie locale.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Dépendance à l'égard de la France

La France a mis, au terme d'un accord conclu en septembre 1991, à la disposition d'Alger 7, 4 milliards⁶ de francs Cette « aide » est constituée de prêts du Trésor à taux " bonifiés " et de crédits commerciaux. « L'Algérie est le deuxième risque de la Coface (compte d'État) avec plus de 35 milliards de créances »⁷ Le F.M.I., la Banque mondiale, le Fonds monétaire arabe ainsi que la BAD interviennent également pour combler ces déficits de la balance de paiement depuis que les crédits bilatéraux se sont taris. Si la France est le premier fournisseur de l'Algérie et son troisième client, elle n'est pas son seul créancier, tant s'en faut. L'Italie pourrait se targuer d'être en tête des pays européens créditeurs de l'Algérie: au terme d'un accord signé le 11 janvier 1991, l'Italie lui en a accordé un prêt de 7,2 milliards de dollars. Près de la moitié de ce prêt est destinée à financer le projet de partenariat industriel entre les deux pays, et l'autre au remboursement d'une partie de la dette extérieure (2,5 milliards de dollars). L'accord conclu avec le Fonds monétaire international (crédit stand-by) le 27 avril 1991 porte sur 400 millions de dollars de prêts en soutien aux réformes économiques; celui accordé par la Banque mondiale à l'issue de l'accord signé le 25 juin 1991, s'élève à 550 millions de dollars destinés à soutenir la réforme des entreprises étatiques et le programme des logements sociaux. Enfin, L'Union européenne a accordé, au terme d'un accord signé le 9 septembre 1991 à l'Algérie, deux crédits de 200 millions d'écus chacun, débloqués en 1994 et 1995, et la partie restante pourrait l'être début 1996. A ces prêts s'ajoutent des dons sectoriels de 20 à 30 millions d'écus destinés à l'agriculture et au logement. C'est l'Algérie qui bénéficie le plus des " largesses " françaises et internationales. A titre de comparaison, la Tunisie n'en bénéficie, quant à elle, que de 3 milliards de francs, le Maroc n'en reçoit bon an mal an que 4 . A la différence de l'Algérie, le Maroc dispose, il est vrai, d'un matelas de devises et a facilement accès aux financements internationaux.

Otage des institutions financières internationales

L'Algérie n'est plus ce qu'elle était : elle est à présent l'otage des institutions financières internationales⁸ dont l'aide est indispensable à la survie du régime impuissant qu'il est à gérer l'économie, essentiellement rentière. Comme l'a dit Alain Juppé la suspension d'une telle aide :

«pousserait l'économie algérienne dans le chaos.»⁹ Mais cette aide est liée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas sans contrepartie de la part du bénéficiaire. Autrement dit, la France, par exemple, ce pourrait être un autre pays « n'accorde pas de crédit à l'aveugle».¹⁰ Signé en juillet 1994, l'accord financier entre Paris et Alger était lié à l'achat par ce dernier de 1,5 millions de tonnes de céréales ainsi que quantité de biens d'équipements, de véhicules et de médicaments pour l'équivalent de deux milliards de francs. «Surtout, les Algériens sont tenus de s'adresser à des fournisseurs français.»¹¹ Après le rendez-vous manqué de New York, le 22 octobre 1995 entre le général Zeroual et le président Jacques Chirac, qui fut accusé, après coup, d'attenter « à la dignité du peuple algérien», parce qu'il aurait suggérer que désormais l'aide française serait liée au rétablissement de la démocratie dans son pays, les journaux dont sait la dépendance envers le régime, se sont mis à exhumer des chiffres pour prouver que le soutien financier qu'apporte la France à l'Algérie n'était pas aussi « intéressé » que voudrait bien le faire croire certains esprits «mal intentionnés»:

« En 1994, la balance commerciale a fait ressortir un solde positif en faveur de la France de l'ordre de 6 milliards de FF. Cette année-là, l'Hexagone avait exporté vers notre pays des biens pour une valeur de 14 milliards de FF, alors que celui-ci n'avait fourni ce partenaire que pour une valeur de 8 milliards de FF. Ce déséquilibre joue évidemment en faveur de la France qui fait fonctionner ainsi quelque 15 000 PME et assure l'emploi à environ 150 000 personnes. L'année dernière, l'Algérie a concédé 24,71% de son marché à ce qui est devenu, au bout de trois décennies, son fournisseur traditionnel alors qu'elle ne s'est accaparé que 15,43% du marché français (...) Quant à la coopération financière française, elle est structurée, dans une certaine mesure, selon les besoins de son industrie. Le prêt de cinq milliards de francs débloqué en 1995 en faveur de l'Algérie est assorti d'une série de conditions financières et d'autres liées au fonctionnement de l'appareil industriel français. Ainsi, un milliard est accordé avec des intérêts majorés, quatre autres devant servir à l'achat de produits déterminés effectués auprès des entreprises françaises. Par " produits déterminés", on entendait, entre autres, la pièce détachée et les produits destinés au secteur de l'agriculture que la France fournit, à hauteur de 33%, en semence, en produits phytosanitaires, en équipements...»¹²

Cette dépendance et les déséquilibres qui en découlent, au détriment de l'Algérie, sont appelés à s'aggraver encore dans les années qui viennent. En matière des échanges commerciaux, les exportations françaises vers l'Algérie, du fait de "l'aide" financière, enregistreront de fortes percées en termes de volumes. Déjà, l'année 1995 aura été plus fructueuse, pour les exportations françaises, que l'année 1994. En termes de valeurs, ces dernières ont représenté 1,916 milliards de dollars, soit 25,5 % du total des importations algériennes de France en 1995 contre 12,67% des États-Unis et 10,41% d'Italie, ce qui confère à la France la position de premier fournisseur de l'Algérie. Mais, inversement, la France

n'occupe durant la même année, pour les exportations algériennes, que la troisième position, 14,61% contre 16,12% pour les États-Unis et 22,25% pour l'Italie. L'Algérie n'a guère les moyens de réduire cette dépendance économique et financière, et la situation " sécuritaire " n'est pas de nature à inciter les capitaux étrangers à investir en Algérie. C'est ce qui explique sans doute le projet mort-né d'un partenariat algéro-français, pour lequel Paris a quand bien même dégagé une somme de 100 millions de francs que les algériens trouvent dérisoire. D'ailleurs les opérateurs économiques français, et en particulier les banques, refusent de s'implanter en Algérie tant qu'elles n'ont pas la certitude d'une sécurité totale. Quant elles acceptent de s'associer à des algériens dans des opérations commerciales ou d'investissements, elles ne le font qu'en portant leur taux d'intérêt à 25%. Dans ce contexte, rien n'augure à l'optimisme, quant à une sortie de la crise multiforme que traverse l'Algérie :

« En Algérie, la crise économique, conjuguée à la paralysie de son appareil industriel, ne permet, il est vrai, pas de grandes possibilités de diversification des activités et des exportations. Mais la nature de la coopération entre notre pays et la France n'est pas pour stimuler le développement industriel algérien. En attendant qu'une politique globale soit élaborée dans le cadre de la coopération dans le bassin méditerranéen, la France restera le premier bénéficiaire des deux milliards de dollars que l'Algérie débloque pour sa facture alimentaire, et des 700 millions de dollars qu'elle destine à ses approvisionnements en produits pharmaceutiques. Elle continuera également à exercer le quasi-monopole sur le marché de l'agro-alimentaire, des véhicules de tourisme et des services. De quoi la consoler de son absence, presque totale, du secteur des hydrocarbures, chasse gardée, en Algérie, des Américains et des Britanniques .»¹³

L'on comprend dès lors facilement pourquoi la France s'est faite l'avocate active de l'Algérie auprès des institutions financières internationales, le F.M.I. et la Banque mondiale. Ce soutien de Paris à Alger s'est manifesté de façon évidente au printemps 1994, lorsque l'Algérie a conclu un accord avec le F.M.I.—dont le directeur général, Michel Camdessus, lui-même un Français, — un accord de prêts d'un montant de 1 milliards de dollars (5,4 milliards de francs). Dans la foulée, l'Union européenne, la Banque mondiale «ont aussi mis la main à la poche .» En même temps, l'Algérie obtenait le rééchelonnement d'une partie de sa dette extérieure.

En contrepartie de ces "libéralités", l'Algérie s'est engagée à libéraliser son économie, à rompre avec la centralisation ainsi qu'avec le dirigisme économique; à dévaluer le dinar en le rendant convertible; à encourager la privatisation, à libérer les importations ; à assainir, enfin, les finances. Et Camdessus ne peut, un an plus tard, que de se réjouir du fait que ce pays « respecte scrupuleusement ses engagements » vis-à-vis du F.M.I. dont il est devenu « le bon élève ». La dévaluation du dinar a eu pour effet de faire exploser les prix des produits de première nécessité. Les prix sont presque tous libres. La hausse avait dépassé, officiellement, 30% en 1994, contre 38% prévus par le F.M.I.. Autre ombre au tableau,

et de taille et préoccupe le directeur du F.M.I.: la croissance économique n'est pas au rendez-vous. Elle a été nulle en 1994, une météo défavorable aurait pesé sur les performances de l'agriculture, qui représente 15% du PNB, alors que le F.M.I. tablait sur une croissance de 3 ou 2% à la fin de l'été 94. Il n'y a pas eu d'amélioration des conditions de la population, qui a crû de 2,6% l'an en moyenne entre 1985 et 1993.

L'Algérie, le F.M.I. et le rééchelonnement de la dette.

L'accord avec le F.M.I. est arrivé à échéance le 1er avril 1995. Doit lui succéder un second accord de rééchelonnement prévu pour trois ans (31 mars 1998) . Ses grandes lignes sont déjà connues: l'Algérie doit s'engager à restructurer des centaines d'entreprises publiques en plein déconfiture et à privatiser celles susceptibles de l'être, exception faite de la SONATRACH. Officiellement : 250 000 suppressions d'emplois ont eu lieu. Chiffres évidemment sous-estimés. En échange, l'Algérie obtient des crédits supplémentaires du F.M.I., de la Banque mondiale et de l'Union européenne ainsi que le rééchelonnement d'une nouvelle tranche de sa dette publique et privée. Cet allègement portera sur les échéances, pour la période 1995-1998, de prêts octroyés avant la date butoir du 30 septembre 1993. C'est encore la France qui a mis tout son poids dans la balance pour que ces institutions accèdent à la demande de l'Algérie.

Le second rééchelonnement a eu lieu en janvier 1995 et a porté sur 5 milliards de dollars de dettes publiques, soit un montant légèrement inférieur à ce qui avait été accordé lors du premier passage devant le Club de Paris. «En revanche, le rééchelonnement de la dette commerciale non garantie, celle détenue par les banques étrangères, qui s'effectue dans le cadre du Club de Londres, pourrait atteindre 2 milliards de dollars. Le spectacle d'un pays en proie à une guerre civile, d'un État déliquescant, d'une économie désorganisée, d'une corruption florissante, incite les banques à se détourner de l'Algérie. Il faudra toute l'habileté de la France pour que son allié algérien retrouve un certain crédit auprès des financiers internationaux. »¹⁴

La dette non garantie a fait l'objet le 18 janvier au 21 janvier 1995, de discussions à Paris entre une délégation algérienne et le Club de Paris, et qui ont abouti à un accord rééchelonnement de la dette privée, dont plus de 60% sont détenus par des banques japonaises. Son stock global est évalué à 4, 5 milliards de dollars (24 milliards de francs). Sur ce total, 700 millions de dollars viennent normalement à échéance entre le 31 mars 1994 et le 1er avril 1995. C'est ce montant qu'il s'agit d'étaler. Les négociateurs algériens ont alors demandé aux représentants des six banques conduites par la Société générale (plus une société de crédit-bail), d'inclure dans le rééchelonnement 270 millions de dollars supplémentaires. Cette somme correspond essentiellement au " reprofilage" d'une partie de la dette déjà négociée sous l'égide du crédit lyonnais au cours de l'été 1991. En un mot, les négociateurs algériens veulent rééchelonner des crédits qui l'ont été déjà, selon les banquiers.

Durant l'année 1994-1995, le service de la dette a absorbé entre 60 et

75% des exportations du pays. Avec l'accord du rééchelonnement de la dette publique, le ratio tombe à 35% environ. Et à 20%, dans l'hypothèse d'un rééchelonnement de la dette privée incluant le "reprofilage". Le 7 avril 1995, les discussions reprennent sur le même sujet, mais à Londres cette fois-ci. Les divergences entre négociateurs algériens et les six banques ont achoppé sur deux points principaux : l'étalement du remboursement réclamé par les algériens (2,6 milliards de dollars=36 milliards de francs) sur 18 ans, la première échéance ne devant pas intervenir avant l'horizon 2012(alors que les banquiers veulent la fixer à mars 1999 (avec un étalement limité à 11 ans). Deuxième point de désaccords: les deux parties s'opposent sur une fraction de la dette ayant déjà fait l'objet en 1991 d'un « reprofilage», autrement dit d'un traitement de faveur- et que les algériens souhaitaient néanmoins inclure dans le rééchelonnement. « Les banquiers et les Algériens ne sont d'accords ni sur la somme en jeu (300 millions de dollars, selon les banquiers ; 700 millions, selon Alger) ni sur la durée de l'étalement (7 ou 15 ans)»¹⁵

Pour compléter ce tableau, et permettre au lecteur de mieux saisir l'origine de cette disette financière de l'Algérie, je renvoie à l'article bien documenté de Jacques Ould Aoudia.¹⁶

une économie extravertie

La dépendance de l'Algérie à l'égard du marché financier international, jointe aux facteurs structurels des échanges inter-maghrébins dont les faiblesses traduisent la situation d'économies sous-développées, dont l'une des marques est l'extraversion, rendent difficiles, à moyen terme, la relance économique.

L'ALgérie, qui dépend, pour subvenir à ses besoins industriels et alimentaires, à 98% de ses revenus pétroliers, avait renoncé à sa politique d'industrie-industrialisante, déjà essoufflée, au profit d'une politique de restructuration consistant à fractionner les grandes unités industrielles et à établir entre celle-ci et l'agriculture des passerelles censées rétablir les complémentarités oubliées ou rompues durant les décennies précédentes. Et pour compenser les pertes subies par la baisse du prix du pétrole, elle optait pour une politique d'extraction soutenue de son gaz naturel.

C'est dire qu'une modification, pour les cinq pays du Maghreb, de leurs revenus extérieurs compromettrait gravement leurs économies, déjà désarticulées. Examinons maintenant le ratio importations/PNB:

Un endettement excessif

TABLEAU

Confluences

Répartition de la dette extérieure 1986
(en milliards de dollars)¹⁷

Algérie	18
Maroc	16
Tunisie	5
Libye	6
Mauritanie	1,6

Comme il ressort de ce tableau, les dettes algériennes représentaient à cette date plus de 32% du produit national, tandis que celles du Maroc dépassent celles de son PNB. Le rééchelonnement de la dette par le Maroc et la Tunisie, que l'Algérie a refusé en 1986 pour cause de " fierté" nationale, avant de se résigner à l'accepter en 1994, n'est pas fait pour arracher cet ensemble au dépendance et aux déséquilibres des échanges régionaux. Le rééchelonnement , outre qu'il grossit les intérêts au profit des créanciers à des taux supérieurs à 7%, s'assortit de conditions d'autant plus contraignantes qu'elles réduisent l'autonomie d'action des gouvernements et des entreprises locaux chargées des plans de "restructurations" prévus par le F.M.I., la Banque mondiale et des États créditeurs.¹⁸ Jadis, orgueilleuse et fière de son "indépendance" au point de regarder le rééchelonnement comme une atteinte grave à sa " dignité", l'Algérie s'y plie maintenant et de bonnes grâce. Elle s'écroule à présent sous les dettes, évalués à 26 milliards de dollars, soit l'équivalent des sommes détournées par les responsables politiques entre 1980 et 1990, sous forme de commission et des importations fictives, selon les calculs de Abdelhamid Brahimi, ministre de la Planification (1979-1984) et ancien Premier ministre de Chadli (1984-1988) ¹⁹.

Le redressement financier de l'Algérie repose en grande partie sur les recettes que ce gazoduc lui procurera. Il commence à alimenter, à partir du second semestre 1996, le Maroc, le sud de l'Espagne et le Portugal en gaz algérien et accroîtra de 7,2 milliards de mètres cubes par an la capacité d'exportation de la SONATRACH. Le chantier du gazoduc progresse dans les délais prévus. La pose de la section 45 kilomètres qui traverse le détroit de Gibraltar par des fonds marins de 400 mètres est achevée en novembre 1994. Côté algérien, le chantier a commencé à l'automne 1995 et aucun retard n'a été enregistré, en dépit des actes de sabotages conduits par les groupes armés islamistes qui, paradoxalement, semblent vouloir préserver le secteur pétrolier de la destruction...

La firme américaine Bechtel s'active à l'enfouissement des sections de tuyaux de 24 mètres préalablement soudés sur place. Les travaux ont commencé à la frontière algéro-marocaine et progressent lentement vers le gisement de Hassi R'Mel, au sud ouest de l'Algérie.²⁰

L'Algérie est le 7ème, producteur mondial de Gaz. Un évolution mentale imposée par la situation financière calamiteuse a poussé l'Algérie

à s'asseoir sur « sa dignité» Le 23 décembre 1995, en signant un contrat avec British Petroleum (B.P.), la SONATRACH, la compagnie d'État algérien, associe pour la première fois depuis l'indépendance un groupe étranger à la commercialisation du gaz extrait du sous-sol algérien. D'un coup, l'État se déchausse de deux de ses privilèges d'antan: celui d'exploiter et de vendre seul ce qui était considéré comme une «richesse nationale». On envisage d'attirer d'autres majors pétrolières, comme l'américaine EXXON. Trois ans de négociations auront suffi pour aboutir à cette évolution, rendue obligatoire par l'endettement du pays et ses besoins financiers.

L'Algérie tire 95% de ses devises des exportations hydrocarbures ce qui la rend vulnérable vis-à-vis des fluctuations des prix des produits qu'elle importe et amenuisent du même coup les revenus de ses hydrocarbures dont les prix à la vente ne sont point déterminés par son bon vouloir. Ainsi la balance commerciale de l'Algérie a-t-elle enregistré, au premier semestre de 1994, un déficit de 1,4 milliard de francs. Les produits alimentaires ont représenté 28,68 % du total des importations, suivis par les biens d'équipements industriels(28,56%). Les hydrocarbures ont représenté 97% du total des exportations. L'essentiel du commerce extérieur de ce pays se fait avec l'UE : 58,85 % des importations et 71, 13% des exportations. Entre le premier semestre 1994 et le premier semestre 1995, les importations algériennes avaient augmenté d'un cinquième, soit l'équivalent de 5,13 milliards de dollars. Les prévisions du Conseil national des études statistiques tablent sur 10 milliards de dollars d'importations de biens de consommation pour toute l'année 1995.²¹

Le pays souffre, en outre, des caprices de la loi de l'offre et de la demande sur le marché international. Ainsi par suite de la baisse des prix du baril du pétrole, il a vu ses recettes passer de 9,7 milliards de dollars en 1993 à 8,6 milliards en 1994. L'arrêt des usines de liquéfaction durant les années 80 pour cause de rénovation a eu pour effet immédiat la baisse de vente de gaz naturel liquéfié (GNL) . Le gouvernement de Mouloud Hamrouche (1988-1990) s'est fixé pour objectif d'accroître pour la décennie à venir la production du pétrole en la portant de 800 000 baril/jour à 1 million et de doubler les exportations de gaz naturel de 30 milliards à 60 milliards de mètres cubes. Mais pour y parvenir, il faut 20 milliards de dollars d'investissements que l'État ne peut supporter. On fait appel alors aux compagnies étrangères dont les activités avaient été réduites en 1971, suite à l'« algérianisation» du secteur des hydrocarbures. En novembre 1991, une loi est votée, qui met un terme à 24 ans d'anathèmes contre « les multinationales impérialistes» avec lesquelles pourtant les dignitaires du régime n'avaient jamais cessé de traiter en sous main, et d'en recevoir d'importantes commissions à l'occasion de la conclusion de contrats pétroliers et gaziers. Des accords d'exploitation-production ont été conclus depuis cette date avec une quinzaine de groupes américains, canadiens, allemands, argentins, coréens... qui promettent l'encaissement d'importantes sommes de devises dont une

partie servira à financer la lutte antiguérilla, à reconstruire les usines, les ponts, les écoles, les voies ferrées incendiés ou détruits quasi quotidiennement par les groupes armés.

Malgré ces efforts d'ouverture sur l'extérieur et la volonté qui les accompagne de réhabiliter l'économie du marché et l'initiative individuelle, l'horizon reste assombri, et la paix civile, loin de revenir. Les terroristes vont-ils bientôt jeter l'éponge, après les élections « démocratiques » de novembre 1995 ? Les optimistes le pensent. Depuis la victoire de Zeroual, il ne resterait en fait qu'un « terrorisme résiduel », car depuis l'Algérie n'a pas cessé de sécréter « tous les anticorps possibles pour neutraliser le péril islamiste. »²²

Ahmed Rouadjia

¹. Discours du 24 décembre 1995, reproduit par *La Nation* du 25 décembre 1995.

². Cité par le quotidien arabe *Al-Hayat*, 21 novembre 1995 et par *Le Monde* du 22.

³. Ces mesures ont été annoncées par le président Zeroual le 14 octobre 1996 dans une allocution radiotélévisée.

⁴. C'est le titre de l'article de Abderrahim Lamchichi, *Comprendre l'Algérie* in *Confluences Méditerranée* N° 11, 1994, p.87.

⁵. Voir Ahmed Rouadjia « L'UMA mise à mal » in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXXIII, 1994, CNRS, p.849; et « L'Algérie entre Immobilisme et guerre civile » in *Ramsès* 95, publication de L'IFRI, notamment encadré, p.91.

⁶. D'après *El-Watan*, 31 mars 1993. D'après ce quotidien, une partie de cette ligne de crédits (un milliard de franc) est réservée à l'achat, en France, de véhicules, de pièces de rechanges et de matériel de maintenance.

⁷. D'après *La Lettre* du CFCE, du 16/31 octobre 1995

⁸. Octobre 1994 : Le Club de Paris, qui regroupe les États créanciers, devrait avoir rééchelonné 5 milliards de dollars. Seconde rééchelonnement : l'Algérie négocie début 1995 le rééchelonnement de sa dette publique et privée. La conclusion de cet accord d'ajustement (1995-1998) est prévu pour le printemps 1995 avec le Fonds monétaire international. Le premier rééchelonnement a donné des résultats mitigés: la libéralisation de l'économie est " en bonne voie", mais la croissance économique attendue n'est pas au rendez-vous.

-
- ⁹Alain Juppé, cité par *Le Monde*, 10 janvier 1995
- ¹⁰. Jean-Pierre Tuquoi, *Le Monde*, 10 janvier 1995
- ¹¹. Ibid.
- ¹². *El-Watan*, 21 décembre 1995.
- ¹³. *El-Watan*, ibid.
- ¹⁴. Ibid
- ¹⁵. *Le monde*, 7 février. 1995.
- ¹⁶. " La crise financière" in *Demain l'Algérie* (sous la dir. de G. Ignasse et E. Wallon), Paris, Syros, 1995, p.63 et sq..
- ¹⁷. André Valmont « Le Grand Maghreb. Une communauté économique en devenir» in *Les cahiers de l'Orient N° 11*, 1988, p.192.
- ¹⁸. Sur ce point, on se permettra de renvoyer à notre article, "L'Algérie entre immobilisme et guerre civile", notamment au paragraphe intitulé " économie sinistrée et dépendante", in Ramsès 95, Paris, édition Dunod, p. 91.
- ¹⁹.Pour cette analyse, on se permettra, derechef, de renvoyer à notre ouvrage, *Grandeur et décadence de l'État algérien*, Paris, Karthala, 1994, p.356.
- ²⁰.Voir *Le Monde*, 10 janvier 95
- ²¹. Voir *La Tribune*, 9 octobre 1995, qui titre : « L'augmentation sensible des importations de biens de consommation est une tendance inquiétante du commerce extérieur au premier semestre 1995».
- ²². D'après Saïd Sadi, Algérie. *L'Heure de vérité*, Paris, Flammarion, 1996, p.173.
Voir également le compte rendu que nous en avons fait dans *Politique étrangère*, 2/96, p.444.